

## L'actualité des Mariannes du Nord

- Le mardi 13 juin 2023, l'association a mené des ateliers sur l'égalité filles/garçons avec les classes de 6<sup>ème</sup> du Collège du Triolo sur Villeneuve d'Ascq ; nouvelle intervention à laquelle a participé Anne, nouveau membre du C.A de l'association.
- Le mercredi 21 et le vendredi 23 juin 2023, les Mariannes du Nord ont participé à la semaine « Bien-être et Conditions de Travail » organisée par la Ville de Croix. Ce fut l'occasion, au Centre Culturel Jacques Brel, d'échanger sur l'égalité professionnelle et, au Pavillon Stevens-Mallet, d'évoquer les violences sexistes, le harcèlement au travail.

## L'édito de notre présidente

*L'été est enfin là ! Face au contexte de notre société fragilisée, de plus en plus violente, chacun, chacune a besoin de se ressourcer et de se reconnecter avec soi, la nature, la famille, les amis pour affronter la rentrée...*

*Dès à présent, reprenez la date du **vendredi 15 septembre 2023** où notre association accueillera à 20 heures à l'Auberge de Jeunesse Stéphane Hessel de Lille la Compagnie du Grand Boucan qui nous présentera son dernier spectacle labellisé DRAC « **L'Atelier de Construction, manuel de montage pour filles et garçons** » ; un spectacle autour du sexisme relayé par les séries télé ou encore dans les films ! Un événement de qualité qui nous permettra de nous retrouver après la pause estivale que nous vous souhaitons agréable et sereine !*

Véronique LEYS

## L'actualité sur le territoire

- L'association Mères Pour la Paix organise chaque année l'élection d'une Femme de Paix parmi de grandes figures choisies par des collégiens qui les présentent sous forme de vidéos, de scénettes, de danse... Cette année, le jeudi 25 mai 2023, les Mariannes du Nord participaient au jury à Villeneuve d'Ascq.  
A été élue « Femme de Paix 2023 » Natasa KANDIC, sociologue de formation et militante des Droits de l'Homme en Serbie.



- La Maison des Femmes de Lille a organisé plusieurs « petits formats » chaque mois un mercredi en soirée. Le 21 juin 2023, notre association, en partenariat avec la RIFEN (Rencontre Internationale des Femmes Noires), a présenté quelques grandes figures féministes noires ; l'occasion de découvrir des femmes engagées comme Chimamanda NGOZI ADICHIE, écrivaine, Tarana BURKE ayant lancé le mouvement « Me Too » aux Etats Unis ou encore Laetitia KY, artiste militante féministe.



- Le mercredi 20 septembre 2023, à 18h30, Salle Erro en Mairie de Lille, la Maison des Femmes de Lille présentera les actes du Colloque de novembre 2022 sur « **Le viol comme arme de guerre** » ; colloque très riche auquel notre association avait participé.

## En France

- En mai 2023, Le Haut Conseil à l'Égalité a demandé que la protection des femmes soit intégrée au projet de loi de régulation du numérique : les femmes ne doivent pas être les grandes oubliées du projet de loi de régulation du numérique adopté au Conseil des ministres ce 11 mai 2023. Si le HCE salue la volonté du gouvernement de « *sécuriser et réguler l'espace numérique* », notamment en protégeant les jeunes des images pornographiques sur Internet, il réclame que soit élargi le champ d'action du projet pour y inclure la protection des femmes. Elles sont les premières victimes de la haine en ligne et de la diffusion de contenus pornographiques de plus en plus violents et illicites (traitement contraire à la dignité humaine, torture, barbarie).
- Selon les chiffres IFOP de mai 2023, 4 personnes sur 10 en couple déclarent avoir déjà espionné le téléphone de leur conjoint(e). Repris par de nombreux médias, ces chiffres sont présentés comme une pratique anodine ou légère alors qu'il s'agit d'une forme de cyberviolence conjugale sanctionnée par la Loi. Regarder les conversations, le journal d'appel, les photos de sa ou son conjoint(e) à son insu semble être une pratique courante. Ces actes sont pourtant interdits par la Loi : le délit de violation du secret de correspondance sanctionne « le fait, commis de mauvaise foi, d'intercepter, de détourner, d'utiliser ou de divulguer les correspondances émises, transmises ou reçues par la voie électronique ou de procéder à l'installation d'appareils de nature à permettre la réalisation de telles interceptions. » (Article 226-15 du Code pénal). Dans de nombreux cas, la surveillance des communications n'est pas un fait unique, mais s'inscrit dans un continuum de violences. Les différentes formes de cyberviolences se cumulent avec d'autres formes de violences conjugales non numériques (psychologiques, physiques, sexuelles...).



## L'actualité ailleurs

### En Iran : Trois journalistes iraniennes emprisonnées, lauréates du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO 2023

- Niloofar HAMEDİ, Elaheh MOHAMMADI et Narges MOHAMMADI ont été désignées lauréates du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano 2023, sur recommandation d'un jury international de professionnels des médias. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le mardi 2 mai à New York, en présence d'Audrey AZOULAY, Directrice générale de l'UNESCO. Niloofar HAMEDİ écrit pour le grand quotidien réformateur Shargh. Elle a annoncé le décès de Masha AMINI, survenu le 16 septembre 2022 à la suite de sa garde à vue. Elaheh MOHAMMADI écrit pour le journal réformateur Ham-Mihan et couvre les questions sociales et l'égalité des genres. Elle a fait un reportage sur les funérailles de Masha AMINI. Narges MOHAMMADI a travaillé pendant de nombreuses années comme journaliste pour différents journaux. Elle est également autrice et vice-directrice de Defenders of Human Rights Center (DHRC), une organisation de la société civile basée à Téhéran.

### En Tunisie : Un extrait d'un article de Fatma BENMEFTEB, membre de l'association tunisienne des femmes démocrates ATFD

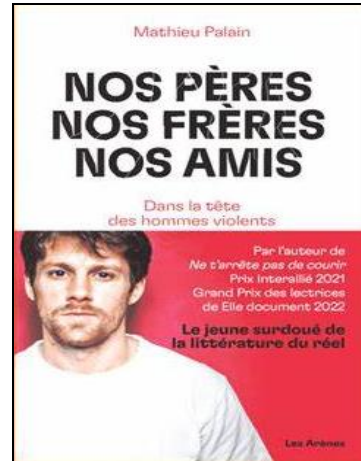
- « Dans une société patriarcale discriminatoire, le corps des femmes reste limité par les normes morales et l'héritage patriarcal qui leur sont spécifiquement imposés. Cet état de tromperie soumet la forme du corps des femmes à des interventions et affecte la manière dont ces corps s'expriment ainsi que leurs propres représentations/... Les femmes vivent dans la peur de la stigmatisation sociale et la demande incessante de reconnaissance et d'approbation par le groupe est supprimée. Il s'agit d'un contexte dans lequel le discours patriarcal tire sa légitimité de l'autorité de la religion, des coutumes et des traditions, qui jouent un rôle très important dans la construction d'une pression sociale sur les femmes. Cela entraîne une baisse de notre estime de soi, sous le poids d'un discours violent de pouvoir et en raison de l'incapacité à détourner facilement des attitudes publiques qui craignent le corps des femmes ».

### Festival de BD de Dieppe : polémique autour de l'affiche après une retouche demandée par la ville



Cet article fait tristement écho à la polémique autour de l'affiche du festival de BD de Dieppe qui finalement est maintenue ...

Voici, pour cet été, quelques ouvrages à découvrir !



*Nous avons invité ce journaliste pour novembre 2023...*

